

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Bilan et évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 -10
Renseignements complémentaires aux états financiers	11 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Service des Loisirs Angus Bourbonnière, qui comprennent le bilan et de l'évolution de l'actif net au 31 décembre 2019, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Opinion avec réserve

A mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature des produits provenant du public, il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des résultats, des actifs nets et de l'actif pour les exercices clos au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Je suis indépendant de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Michel Vallée, CPA

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçoit et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Michel Vallée
CPA auditeur, CA permis no A107929
12 080, Place Joseph-Tassé
Montréal (Québec)
H1E 6B1
Tél.: (514) 648-3403

Montréal le 25 mars 2020

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIERE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
PRODUITS				
Activités	689 040	\$	670 298	\$
Subventions et dons (Note 8)	311 701		285 584	
Location	77 387		78 407	
Autres revenus	8 630		5 875	
Revenus d'intérêts	<u>5 201</u>		<u>3 619</u>	
	<u>1 091 959</u>		<u>1 043 783</u>	
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	788 019		730 385	
Frais d'activités	119 733		96 624	
Publicité	22 125		24 274	
Administration et association	23 861		8 848	
Communications	4 941		2 691	
Assurances	3 283		3 466	
Formation	4 314		4 362	
Fournitures et équipement	6 428		3 496	
Entretien	5 093		6 482	
Honoraires professionnels	24 665		16 381	
Frais de banque	26 960		45 984	
Amortissement - mobilier et équipement	<u>754</u>		<u>9 678</u>	
	<u>1 030 176</u>		<u>952 671</u>	
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>61 783</u></u>	\$	<u><u>91 112</u></u>	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		ACTIF			
A COURT TERME		2019		2018	
Encaisse		426 541	\$	368 783	\$
Débiteurs		43 218		21 892	
Frais payés d'avance		15 943		9 184	
		<u>485 702</u>		<u>399 859</u>	
MOBILIER ET ÉQUIPEMENT (au coût moins l'amortissement accumulé de 75 168\$ - 2018: 74 414\$)		<u>6 781</u>		<u>-</u>	
		<u><u>492 483</u></u>	\$	<u><u>399 859</u></u>	\$
		PASSIF			
A COURT TERME					
Créditeurs		56 439	\$	37 632	\$
Sommes à remettre à l'État		2 083		4 912	
Revenus perçus d'avance (Note 3)		127 677		112 814	
		<u>186 199</u>		<u>155 358</u>	
		ACTIF NET NON AFFECTÉ			
SOLDE AU DÉBUT		244 501		153 389	
Excédent des produits sur les charges		<u>61 783</u>		<u>91 112</u>	
SOLDE À LA FIN		<u><u>306 284</u></u>		<u><u>244 501</u></u>	
		<u><u>492 483</u></u>	\$	<u><u>399 859</u></u>	\$

Pour le Conseil

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

Michel Vallée, CPA

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent des produits sur les charges	61 783	\$	91 112	\$
Ajustement pour:				
Amortissement du mobilier et équipement	754		9 678	
Variation des éléments hors caisse de fonds de roulement				
Variation des débiteurs	(21 326)		(19 585)	
Variation des frais payés d'avance	(6 759)		(142)	
Variation des créditeurs	18 807		6 024	
Variation des sommes à remettre à l'État	(2 829)		(1 407)	
Variation des revenus perçus d'avance	14 863		(5 367)	
	<u>65 293</u>		<u>80 313</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	<u>(7 535)</u>		<u>-</u>	
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	57 758		80 313	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>368 783</u>		<u>288 470</u>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>426 541</u></u>	\$	<u><u>368 783</u></u>	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note 1 - CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉS

La corporation un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis le 29 janvier 2001. Elle est exempte d'impôts. Les objectifs de l'organisme sont d'offrir des services récréatifs à la population du

Note 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS: Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des éléments d'actifs et de passifs ainsi que des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel on a constaté qu'ils étaient nécessaires.

CONSTATATION DES PRODUITS: L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés et les revenus d'activités de loisirs sont constatés à titre des produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. L'organisme ne constate pas les apports reçus sous forme de fournitures et de services, car il n'est pas possible d'en faire une estimation raisonnable.

Les revenus de location sont constatés au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles selon une formule linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES: L'amortissement du mobilier et de l'équipement est calculé selon la méthode linéaire au taux de 20%.

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE: La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme qui sont rachetables.

INSTRUMENTS FINANCIERS: L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements à court terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, sommes à remettre à l'État et revenus perçus d'avance.

Note 3 - REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Solde au début de l'exercice	112 814	\$	87 583	\$
Montant renversé aux résultats de l'exercice	(112 814)		(87 583)	
Montant encaissé au cours de l'exercice	127 677		112 814	
	<hr/>		<hr/>	
Solde à la fin de l'exercice	127 677	\$	112 814	\$
	<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/>	

Note 4 - EMPRUNT BANCAIRE

La société a un crédit autorisé de 7 500\$ pour l'utilisation d'une carte de crédit. Si le solde n'est pas payé à l'échéance, il porte intérêt au taux de 9,45%.

La société a un crédit autorisé de 10 000\$ pour l'utilisation d'une carte de crédit. Si le solde n'est pas payé à l'échéance, il porte intérêt au taux de 9,45%.

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note 5 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Au cours de l'exercice, la corporation a obtenu des subventions de 283 877\$ (2018 - 268 559\$) de la Ville de Montréal, du Gouvernement du Canada et du Gouvernement du Québec.

Ces subventions ont été incluses dans les recettes et sont sujettes à des ententes de partenariat. En vertu de ces ententes, l'organisme doit organiser des activités de loisirs accessibles au grand public.

Note 6- DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les activités de l'organisme pourraient être grandement affectées sans l'obtention de subventions et le prêt de locaux.

Note 7- RISQUES FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur son dépôt à terme. Cependant, ce risque est réduit car les dépôts à terme sont investis auprès d'une grande institution

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note 8 -	SUBVENTIONS ET DONNS	2019		2018	
	<u>Ville de Montréal</u>				
	Activités de loisirs	105 420	\$	103 353	\$
	Camps de jour	44 409		31 239	
	Entretien et accueil	65 174		62 477	
	Accompagnements et autres	17 595		34 372	
				-	
	Gouvernement du Québec	2 500		16 039	
	Gouvernement du Canada	48 779		21 079	
	Autres	27 824		17 025	
		<u>311 701</u>	\$	<u>285 584</u>	\$

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note 10 - INFORMATIONS SECTORIELLES

En vertu de conventions de partenariat avec la Ville de Montréal, l'organisme doit fournir des services spécifiques à la population. Les charges suivantes ont été engagées conformément à ces conventions de partenariat.

2019	Loisirs	Camp de jour	Accueil et entretien	Autres	Total
<u>Produits</u>					
Activités	397 825	\$ 273 320	\$ -	\$ 17 895	\$ 689 040
Subventions et dons	105 420	108 542	65 174	32 565	311 701
Autres	-	-	-	91 218	91 218
	<u>503 245</u>	<u>381 862</u>	<u>65 174</u>	<u>141 678</u>	<u>1 091 959</u>
<u>Charges</u>					
Salaires	406 351	228 409	68 947	84 312	788 019
Frais d'activités	47 244	61 690	-	10 799	119 733
Publicité	15 763	1 506	-	4 856	22 125
Frais de banque	13 500	9 275	-	4 185	26 960
Autres	-	1 819	5 093	65 673	72 585
Amortissement	-	-	-	754	754
	<u>482 858</u>	<u>302 699</u>	<u>74 040</u>	<u>170 579</u>	<u>1 030 176</u>
Excédent (Déficit)	<u>20 387</u>	<u>\$ 79 163</u>	<u>\$ (8 866)</u>	<u>\$ (28 901)</u>	<u>\$ 61 783</u>

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note 10 - INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

2018	Loisirs	Camp de jour	Accueil et entretien	Autres	Total
<u>Produits</u>					
Activités	420 741	\$ 229 902	\$ -	\$ 19 655	\$ 670 298
Subventions et Autres	140 393	77 885	62 477	4 829	285 584
	-	-	-	87 901	87 901
	<u>561 134</u>	<u>307 787</u>	<u>62 477</u>	<u>112 385</u>	<u>1 043 783</u>
<u>Charges</u>					
Salaires	391 784	183 751	67 210	87 640	730 385
Frais d'activités	41 538	48 460	-	6 626	96 624
Publicité	15 908	1 293	-	7 073	24 274
Frais de banque	26 684	14 581	-	4 719	45 984
Autres	-	-	6 482	39 244	45 726
Amortissement	-	-	-	9 678	9 678
	<u>475 914</u>	<u>248 085</u>	<u>73 692</u>	<u>154 980</u>	<u>952 671</u>
Excédent (Déficit)	<u>85 220</u>	<u>\$ 59 702</u>	<u>\$ (11 215)</u>	<u>\$ (42 595)</u>	<u>\$ 91 112</u>